

INSERTION

— AGIR SUR L'EMPLOI PAR LA COMMANDE PUB



Les clauses sociales d'insertion permettent d'intégrer dans les marchés de travaux ou de prestations de services la réalisation d'heures de travail par des personnes en recherche d'emploi depuis longtemps. La création de l'Agence recherche et développement de l'insertion par l'économique (ARDIE 47) avec le soutien du Département et de l'État a enclenché une dynamique dont les effets dépassent de très loin les objectifs initiaux.

La clause « sociale » représente une grande opportunité de collaboration entre les entreprises locales, les acteurs de l'insertion par l'activité économique et les donneurs d'ordre. Pour la mise en œuvre de ce dispositif, la mobilisation d'un relais territorial est un véritable atout, comme en témoigne les résultats de la plateforme départementale des clauses sociales dans les marchés publics confiée à ARDIE 47 depuis 11 ans en Lot-et-Garonne. Collèges, lycées, établissements pour personnes âgées, gendarmeries, loge-

ments, hôpitaux... le champ d'intervention des marchés est très large. Le Conseil départemental est un pourvoyeur important d'heures d'insertion qui bénéficient aux Lot-et-Garonnais éloignés de l'emploi. Mais ce n'est pas le seul. On trouve notamment à ses côtés le Conseil régional, la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, Val de Garonne Agglomération, la Communauté de communes du Val d'Albret, ValOrizon, les bailleurs ou encore la société d'aménagement SEM47.

À ce jour, au total, ARDIE 47 a coordonné la réalisation de quelque 156 000 heures de travail en clauses d'insertion, majoritairement dans les secteurs de la construction, de l'entretien de bâtiments, de la propreté et des espaces verts.

De nouvelles activités émergent, plus méconnues, offrant également des débouchés professionnels, comme l'archivage numérique, la production d'objets par découpe laser, ou les métiers de services de type « conciergerie d'entre-

CHIFFRES CLÉS

ARDIE 47 et les clauses d'insertion dans les marchés publics

- 155 885 heures salariées
- 261 personnes en insertion
- 156 opérations
- 310 entreprises

(bilan de 2000 à 2016)

L'Insertion par l'activité économique (IAE) en Lot-et-Garonne

- 27 structures conventionnées
- 15 millions d'€ de chiffre d'affaires
- 53 % de sorties en emploi ou en formation qualifiante
- 1 414 personnes ont bénéficié d'un parcours dans l'IAE
- 139 salariés permanents

(bilan de 2015)

/// Le **Pôle de santé pluriprofessionnel (PSP) de l'Albret** vient d'ouvrir. Il est le 8^e pôle opérationnel en Lot-et-Garonne /// **Upsa** est la première entreprise pharmaceutique en France à rendre **son service d'information médicale et de pharmacovigilance** accessible aux patients malentendants et sourds /// **L'Esat Agnelis de Foulayronnes** a été distingué par un trophée de l'innovation « pratique professionnelle » pour l'organisation des **Duo Days** dont le but est de faire travailler ensemble, pendant une journée, une personne handicapée et une personne valide ///

LIQUE



Réunion de présentation de métiers à des publics en insertion organisée par ARDIE 47 dans le cadre du « réseau de chefs d'entreprises ».

prise ». Ces activités sont portées par des Structures d'insertion par l'économie (SIAE) innovantes, réparties sur l'ensemble du département, et spécialisées dans l'accueil de publics en difficulté.

La proximité d'ARDIE 47 avec les structures de l'insertion par l'activité économique qu'elle accompagne dans leur développement, ainsi qu'avec les acteurs économiques qu'elle touche grâce à son réseau de chefs d'entreprise, a permis d'établir des liens de confiance et de mener des actions concrètes vers l'emploi. Une dynamique lot-et-garonnaise à entretenir, qui démontre une fois de plus que l'emploi est l'affaire de tous.

En savoir plus : <http://www.ardie47.org/>

Parmi les actions d'ARDIE 47, le portage de la plateforme départementale des clauses d'insertion a permis d'établir des partenariats durables entre les donneurs d'ordre - comme le Département - les entreprises et les acteurs de l'insertion par l'activité économique. Le portage des plateformes Clause sociale - Réseau de chefs d'entreprises - Formations mutualisées par ARDIE 47 est déterminant face aux enjeux du retour à l'emploi et du développement local.



Michel Belair président d'ARDIE 47

— LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE...

Depuis 2008, le Conseil départemental a progressivement déployé l'introduction de clauses d'insertion dans ses marchés publics, pour que les entreprises chargées de l'exécution des travaux intègrent dans leurs équipes des personnes en recherche d'emploi. La collectivité a soutenu la création de la plateforme départementale portée par ARDIE 47, plateforme départementale permettant d'animer et de coordonner la mise en œuvre et le suivi de ces clauses à destination des acheteurs publics de Lot-et-Garonne. À titre d'exemple, les travaux de rénovation et de maintenance des casernes de gendarmerie dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage ont généré (au 31 octobre 2106) quelque 2 584 heures d'insertion.

Le coin du bénévole

Patrick Michel, président des Restos du Cœur 47

Il y a trente ans, séduit par la « petite idée » de Coluche, Patrick Michel se rend dans un centre des Restos de la banlieue parisienne. Il est surpris par tous ces bénévoles qui œuvrent en toute simplicité et en toute humilité au profit des plus démunis. Retraité du transport aérien et bénévole aux Restos du Cœur 47 depuis 2012, il accepte la responsabilité départementale de l'association en 2015.

Quel regard portez-vous sur le bénévolat et pourquoi avoir choisi Les Restos ?

Le bénévolat doit être à mon sens un engagement de toutes les bonnes volontés qui veulent se sentir utiles et faire quelque chose pour autrui. Il est une force majeure qui nourrit la société civile et renforce la solidarité. Les valeurs véhiculées par Les Restos demeurent les mêmes depuis 30 ans : accueillir gratuitement de manière inconditionnelle toutes les personnes qui frappent aux portes, les aider et les accompagner « sans discours ni baratin ».

En Lot-et-Garonne, les Restos accueillent plus de 10 000 personnes et servent 637 000 repas par an dans 14 centres d'activités. Au-delà des chiffres, quel constat ?

L'aide alimentaire n'est que la porte d'entrée à toutes les aides et tous les dispositifs mis en place dans le département : ateliers de français, microcrédit, rencontres au cinéma, soutien à la recherche d'emploi, accès aux droits... Les Restos, c'est aussi deux chantiers d'insertion professionnelle qui montrent notre engagement et notre implication dans la vie locale. Je constate malheureusement que les personnes accueillies sont de plus en plus nombreuses et que de plus en plus de bénévoles seront nécessaires pour continuer nos missions sociales d'inclusion et pour en développer de nouvelles.

Vous vous êtes équipés d'un camion, pourquoi ?

Le camion-épicerie nous permet d'être présents dans des territoires reculés. Les municipalités mettent à notre disposition une salle durant



— Dépt. 47 - XC

la distribution alimentaire. Nous pouvons ainsi accueillir autour d'une boisson chaude les personnes qui nous sollicitent. Malheureusement, le nombre de territoires délaissés et de personnes qui nous attendent est important. Aussi, ce centre-mobile est saturé malgré le courage des bénévoles ! Nous ne pourrions assurer notre mission qu'avec l'ouverture d'un nouveau centre, au nord du département.

Des projets ?

Nous ne pouvons faire vivre la « petite idée » qu'en construisant toujours l'avenir. Notre projet prioritaire est l'ouverture d'un restaurant bébé sur l'Agenais. Ce centre uniquement dédié aux bébés sera un lieu de tranquillité où les mamans pourront faire part de leurs problèmes à des bénévoles spécialisés en pédiatrie et puériculture. Pour mettre en œuvre nos autres projets, nous devons d'abord « recruter » de nouveaux bénévoles ayant une grande diversité de parcours et de compétences.

INTERVIEW

CONTACT

Les Restos du Cœur
Z1 Laville
70, rue G. Clemenceau
47240 Bon-Encontre
05 53 48 62 04
ad47.siege@restosducoeur.org